



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1371/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dalein (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1371/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dalein (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Dalein, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Dalein, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1371/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dalein (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU SALIOU BAH	M	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AISSATOU KOUMBA DIALLO	F	01/01/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU ALIOU CAFÉ DIALLO	M	01/01/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA BATHOULY DIALLO	F	01/01/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU HADY DIALLO	M	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	RAMATOULAYE DIALLO	F	01/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU ALIMOU DIALLO	M	01/01/1952
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAMA DIOULDE DIALLO	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU BENTHE DIALLO	M	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FATIMATOU DIALLO	F	01/01/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	AMADOU OURY DIALLO	M	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AISSATOU BOBO BAH	F	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AISSATOU SADIO BAH	F	01/01/1984

DECISION N° D/2026/1371/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dalein (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU SAIDOU BAH	M	01/01/2002
Md (MD)	1	MAMADOU SAIDOU DIALLO	M	10/05/1982
Md (MD)	2	AISSATOU SAIDOU DIALLO	F	01/02/1993
Md (MD)	3	MAMADOU BHOYE DIALLO	M	
Md (MD)	4	HALIMATOU DIALLO	F	03/01/1987
Md (MD)	5	ABDOUL AZIZ DIALLO	M	04/03/1984
Md (MD)	6	KARIMATOU DIALLO	F	17/08/1982
Md (MD)	7	MAMADOU DIAN DIALLO	M	01/01/1987
Md (MD)	8	AISSATOU BAILO BALDÉ	F	03/04/1994



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1372/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daralabé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1372/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daralabé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Daralabé, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Daralabé, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1372/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Daralabé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	THIERNO MAMADOU BARRY	M	27/07/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	ADAMA BHEYDI BARRY	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU ADAMA BARRY	M	15/07/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SOUADOU BARRY	F	15/09/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	AHMADOU BARRY	M	28/11/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAMA DIAN BARRY	F	14/04/1998
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	1	AMINATOU BARRY	F	29/06/1952
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	2	MAMADOU SAIDOU BALDE	M	11/11/1970
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	3	FATOUMATA BINTA BARRY	F	04/04/1945
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	4	MAMADOU BAH	M	18/08/1970
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	5	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	09/10/1965
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	6	DIAN BAILO KANTE	M	27/04/1984
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	7	AMINATOU BAH	F	10/02/1969
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	8	MAMADOU PATHE BARRY	M	02/02/1962
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	9	DJEINABOU BARRY	F	10/09/1990
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	10	MAMADOU TANOU BARRY	M	01/03/1988
Vision Daralabé Lumineuse (VDL)	11	OUMAR BARRY	M	04/10/1993



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1373/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diari (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1373/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diari (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Diari, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Diari, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Directrice Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Camara Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

**DECISION N° D/2026/1373/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Diari (PREFECTURE : Labé)**

**ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ELHADJ MAMADOU DIAN GONGORÉ DIALLO	M	11/07/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SAFIATOU DIALLO	F	08/04/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	IBRAHIMA DIALLO	M	23/08/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA BINTA SOW	F	28/04/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABDOURAHAMANE DIALLO	M	15/08/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAMA DIALLO	F	02/04/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	25/04/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIDIATOU DIALLO	F	17/03/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ALPHA IBRAHIMA DIALLO	M	16/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MARIAMA ISSOU DIALLO	F	05/11/1999
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	1	MAMADOU LAMINE DIALLO	M	22/01/1962
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	2	HABIBATOI DIALLO	F	10/03/1989
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	3	ABDOURAHAMANE DIALLO	M	20/07/1964
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	4	SAFIATOU DIALLO	F	12/08/1985
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	5	ABDOUL GOUDOUSSY DIALLO	M	10/02/1968
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	6	KALI SADIO DIALLO	F	27/07/1980
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	7	MAMADOU SALIOU 5 DIALLO	M	10/04/1986



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1374/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dionfo (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1374/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dionfo (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Dionfo, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Dionfo, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" at the top and "DGE * SNOI *" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the text "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp, appearing to read "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1374/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dionfo (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	AMADOU OURY DIALLO	M	05/11/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KADIATOU BINTA DIALLO	F	16/08/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU DIOULDE DIALLO	M	10/10/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SAFIATOU BALDÉ	F	17/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	OUSMANE DIALLO	M	02/11/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATIMATOU BARRY	F	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU TALIBÉ DIALLO	M	01/01/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA BINTA SOW	F	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ALPHA OUMAR SY SAVANE	M	12/11/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	OUMOU BAH	F	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOUSSA CAMARA	M	05/05/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMOUDOU DIALLO	M	03/05/1958
Ned (NED)	1	MAMADOU SIRADIO BALDE	M	06/09/1960
Ned (NED)	2	AÏSSATOU LAMARANA DIALLO	F	31/12/1984
Ned (NED)	3	MAMADOU DIOULDE DIALLO	M	13/05/1999
Ned (NED)	4	DJEINABOU DIALLO	F	22/03/1997

DECISION N° D/2026/1374/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Dionfo (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Ned (NED)	5	SOUAÏBOU BALDE	M	11/03/1989
-----------	---	----------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1375/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Garambe (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1375/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Garambe (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Garambe, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Garambe, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Directrice Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Djenabou Touré'.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1375/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Garambe (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BOUBACAR DIALLO	M	03/09/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	HASSATOU DIALLO	F	18/04/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU MADIOU DIALLO	M	18/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HASSATOU DIALLO	F	12/09/2002
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABDOURAHMANE TAFSIR SOW	M	29/09/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AISSATOU DIALLO	F	12/03/2002
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU OURY DIALLO	M	03/08/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MARIAMA BAILO DIALLO	F	23/05/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	THIERNO ALIOU DIALLO	M	31/08/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AISSATA BARRY	F	07/08/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMADOU MOUCTAR SOW	M	17/07/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADOU BAILO KEITA	M	10/11/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU ALIOU DIALLO	M	07/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AMADOU MOUCTAR DIALLO	M	09/05/1988

DECISION N° D/2026/1375/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Garambe (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mdpg (MDPG)	1	ALPHA OUMAR DIALLO	M	07/06/1982
Mdpg (MDPG)	2	ISSAGHA BAILO BALDE	F	20/10/1990
Mdpg (MDPG)	3	AMADOU PETHE DIALLO	M	10/03/1993



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



**DECISION N° D/2026/1376/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hafia (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1376/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hafia (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Hafia, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Hafia, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1376/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Hafía (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	THIERNO ABOU DIALLO	M	27/04/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	FATOUMATA BINTA BAH	F	08/01/1990
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MAMADOU FALILOU DIALLO	M	01/01/1981
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MOUMINATOU DIALLO	F	20/01/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MAMADOU SARIFOU DIALLO	M	07/07/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	ASSIATOU DIALLO	F	30/12/1993
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	ALSEINY DIALLO	M	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU OURY 3 BAH	M	16/12/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA MAMOUDOU DIALLO	F	12/04/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU SIRADIO DIALLO	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	HASSANATOU DIALLO	F	27/07/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU SADIO DIALLO	M	10/03/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	OUMOU BARRY	F	16/02/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	IBRAHIMA DIALLO	M	18/04/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SIRA DIOUMA DIALLO	F	30/10/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU DIALLO	M	12/09/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	OUSMANE DIALLO	F	03/10/1997



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1377/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kaalan (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1377/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kaalan (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kaalan, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kaalan, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Direction Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1377/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kaalan (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	CHIECK OUMAR DIALLO	M	03/03/1973
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	AISSATOU OURY SANGARE	F	07/12/1996
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MAMADOU DIAN SILORBE DIALLO	M	05/10/1959
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	HASSATOU SOW	F	10/03/1997
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MAMADOU MOUCTAR BARRY	M	01/06/1968
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	MARIAMA DIAN DIALLO	F	30/06/1964
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	05/07/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	AISSATOU BARRY	F	31/12/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	MAMADOU SAMBA DIALLO	M	31/12/1974
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	ASSIATOU DIALLO	F	30/11/1963
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	ALHASSANE DIALLO	M	31/12/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	12	MAMADOU ALPHA DIALLO	M	04/01/1978
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	13	MAMADOU MOUMINY BARRY	M	31/12/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	CHIECK OUMAR DIALLO	M	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	AISSATOU DIALLO	F	01/01/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU MOUCTAR DIALLO	M	01/01/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA BINTA BARRY	F	01/01/1991



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1378/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouramangui (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1378/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouramangui (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kouramangui, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kouramangui, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1378/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouramangui (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ABDOULLAHI DIALLO	M	19/09/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SALIMATOU DIALLO	F	21/11/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	AMADOU OURY DIALLO	M	07/04/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAMA SADJO DIALLO	F	29/03/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU YAYA DIALLO	M	05/08/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	RAMATOULAYE DIALLO	F	09/12/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALPHA OUMAR DIALLO	M	19/12/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	SALIMATOU BALDÉ	F	18/06/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BOUBACAR DIALLO	M	03/05/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	RAYHANATOU DIALLO	F	20/08/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ABDOURAHMANE DIALLO	M	24/04/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	THIERNO MALAL DIALLO	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU SALIOU CAMARA	M	03/06/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MOUHAMADOU RAMADAN DIALLO	M	26/03/1994



DECISION N° D/2026/1378/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kouramangui (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SADIOUMA DIALLO	M	01/01/1968
Mouvement Des Jeunes Leader (MJL)	1	ADAMADIAN DIALLO	F	08/01/1991
Mouvement Des Jeunes Leader (MJL)	2	ALHOUSSEYNI DIALLO	M	03/04/1965



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1379/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Labé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1379/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Labé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Labé, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Labé, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1379/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Labé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Ballal Labé (BLL)	1	ABDOULAYE SOW	M	23/09/1984
Ballal Labé (BLL)	2	AISSATOU DIOULDE BAH	F	29/04/1989
Ballal Labé (BLL)	3	ISMAËL DIENG	M	24/04/1975
Ballal Labé (BLL)	4	HADJA SAFIATOU BAH	F	03/04/1996
Ballal Labé (BLL)	5	ABDOULAYE SYLLA	M	18/05/1982
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	1	YOUNOUSSA BALDÉ	M	11/08/1979
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	2	YAYÉ OUSMANE DIALLO	F	25/10/1995
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	3	ALIOU DALEIN BALDÉ	M	18/07/1970
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	4	FATOUMATA NAITÉ DIALLO	F	11/10/1997
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	5	THIERNO ABDOURAHMANE DIALLO	M	12/07/1992
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	6	AÏSSATOU DIALLO	F	03/03/1993
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	7	MAMADOU ALIOU DIALLO	M	04/01/1984
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	8	KADIATOU SYLLA	F	12/10/1994
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	9	MAMADOU OURY HAWA DIALLO	M	24/02/1984
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	10	KADIATOU BALDÉ	F	17/03/1988
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	11	MAMADOU CELLOU DIALLO	M	22/04/1989
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	12	FATOUMATA BANOUNA DIALLO	F	08/04/1993
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	13	MAMADY DIABOULA	M	06/01/1980
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	14	MOUSSA YÉRO BALDÉ	F	01/01/1990
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	15	MAMADOU CELLOU DIALLO	M	28/02/1986
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	16	KADIATOU DRAMÉ	F	03/12/1989
Ein Fow Fii Labé (EIN FOW FII LABÉ)	17	MAMADOU SAFAYIOU BALDÉ	M	25/05/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	05/05/1976
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MARIAMA BOBO BALDÉ	F	26/06/1956
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	HABIB DIALLO	M	15/03/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	KADIATOU ALPHA DIALLO	F	05/02/1994
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	ABDOUL AZIZ DIALLO	M	17/06/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	YOUSSOUF BARRY	F	12/07/1999

DECISION N° D/2026/1379/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Labé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	SOULEYMANE DIALLO	M	18/06/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MAMADOU HABIB BAH	M	26/04/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA CIRÉ DIALLO	F	09/12/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	FODÉ SOUMANO	M	14/02/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	OUSMANE TANOU DIALLO	F	17/04/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU DIAN MADJOULA DIALLO	M	22/12/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	RAMATOU BELLA BARRY	F	29/06/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	THIERNO ABDOURAHMANE DIALLO	M	13/07/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	DJIBA KEÏTA	F	01/02/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ALPHA SALIOU DIALLO	M	25/11/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	OUMOU HAWA DIALLO	F	29/08/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ALGASSIMOU BALDÉ	M	05/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	KADIATOU MALADHO BAH	F	11/05/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU CHÉRIF HAÏDARA	M	16/03/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AISSATOU LAMARANA BAH	F	05/12/1992

DECISION N° D/2026/1379/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Labé (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MAMADOU SALIOU BOIRO	M	05/12/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ADAMA BAÏLO BALDÉ	F	11/11/1986



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1380/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Noussy (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1380/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Noussy (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Noussy, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Noussy, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words "Direction Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1380/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Noussy (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	THIERNO MAMOUDOU DIALLO	M	01/07/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	DJÉNABOU DIALLO	F	01/01/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ALHASSANE DIALLO	M	15/03/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KADIATOU 1 DIALLO	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MOUSSA BALDÉ	M	18/03/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIATOU BALDÉ	F	01/03/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	OUMAR BALDÉ	M	14/08/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ALIMATOU DIALLO	F	07/09/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU OURY BALDÉ	M	07/12/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	KADIATOU DIALLO	F	01/03/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ALPHA AMADOU BALDÉ	M	10/06/1978
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	1	MAMADOU DIAN DIALLO	M	02/12/1988
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	2	AISSATOU LAMARANA DIALLO	F	
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	3	IBRAHIMA BALDE	M	
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	4	AISSATOU SOW	F	
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	5	BOUBACAR TOUNKARA	M	
Mst Renouveau Citoyen (MSTRC)	6	SALÉ TOUNKARA	F	



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1381/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Popodara (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1381/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Popodara (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Popodara, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Popodara, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Direction Générale' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads 'Dienabou Touré'.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1381/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Popodara (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	SADOU DIALLO	M	27/03/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	MAIMOUNA DIALLO	F	10/12/1997
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	BOUBACAR DIALLO	M	15/12/1982
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	1	MAMADOU DIOULDE DIALLO	M	18/03/1996
Front Pour L'Alliance Nationale (FAN)	2	AMINATA CONDE	F	31/12/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	IBRAHIMA DIALLO	M	18/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KADIATOU BAILLO DIALLO	F	18/08/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ABDOUL KARIM DIALLO	M	20/05/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	RAMATOULAYE DIALLO	F	17/12/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	KALIDOU DIALLO	M	24/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	ADAMA HAWA DIALLO	F	26/07/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU CELLOU DIALLO	M	01/07/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	KADIATOU DIALLO	F	01/03/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU SAIDOU DIALLO	M	27/03/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	FATIMATOU DIALLO	F	05/03/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	AMADOU HABIBOU DIALLO	M	01/01/1973

DECISION N° D/2026/1381/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Popodara (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	AÏSSATOU LAMARANA DIALLO	F	27/12/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADOU YERO DIALLO	M	25/05/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AMINATOU DIALLO	F	04/07/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	KARAMBA SALIMOU DIALLO	M	01/01/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	ABDOULAYE DIALLO	M	28/12/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	BOUBACAR DIALLO	M	01/01/1952
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	02/02/1985



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1382/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sannou (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1382/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sannou (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sannou, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sannou, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SINGAPOUR" around the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1382/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sannou (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	01/07/1973
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	HASSANATOU BALDE	F	03/03/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	ALPHA MAMOUDOU DIALLO	M	03/02/1964
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	FATOUMATA BINTOU BALDE	F	22/06/1988
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MAMADOU SALIOU BALDE	M	03/06/1962
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	DJENABOU DIALLO	F	01/01/1995
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	IBRAHIMA SORY DIALLO	M	23/03/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ALHASSANE BALDÉ	M	08/03/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIAMA KINDY DIALLO	F	08/08/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU CELLOU DIALLO	M	27/10/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	FATOUMATA LAMARANA DIALO	F	18/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	THIERNO ABDOUL KARIM BALDÉ	M	01/02/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AÏSSATOU LY	F	06/04/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BOUBACAR BALDÉ	M	01/03/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	ASSIATOU BALDÉ	F	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAMADOU SAÏDOU BALDÉ	M	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MAMADOU RAMATA DIALLO	F	05/11/1982



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1383/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarambaly (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1383/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarambaly (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tarambaly, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tarambaly, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1383/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tarambaly (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Association Des Jeunes Volontaires Pour Le Développement De Tarambaly (AJVDT)	1	OUMAR DIOULDE BALDE	M	05/08/1980
Association Des Jeunes Volontaires Pour Le Développement De Tarambaly (AJVDT)	2	AÏSSATOU FADI DIALLO	F	05/06/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	SALMANA BALDÉ	M	01/01/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	21/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAMADOU SALIOU I DIALLO	M	06/08/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ADAMA OURY DIALLO	F	28/07/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	AMADOU SADIO BALDÉ	M	06/07/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	KADIATA DIALLO	F	11/08/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADOU SIRADIOU DIALLO	M	15/07/1965
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAMADOU MALAL DIALLO	M	05/06/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	AMADOU KORKA TARAN DIALLO	M	06/04/1953



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1384/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tountouroun (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Suprême, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1384/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tountouroun (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tountouroun, préfecture de Labé, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tountouroun, préfecture de Labé, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Directrice Générale" in the center, and "DGE" and "SNOIG" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1384/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tountouroun (PREFECTURE : Labé)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	THIERNO IBRAHIMA DIALLO	M	21/08/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA LAMARANA SOW	F	12/04/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	TALA OURY SOW	M	02/07/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAMA BAILO SOW	F	27/10/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU LAMARANA DIALLO	M	01/03/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HASSATOU LABBO DIALLO	F	03/08/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALHASSANE DIALLO	M	22/07/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FATOUMATA BINTA DIALLO	F	22/07/1995
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	1	MAMADOU SALIOU SOW	M	23/03/1957
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	2	AÏSSATOU BALDE	F	12/04/1974
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	3	ABDOULAYE KOUMBA BAH	M	10/08/1983
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	4	DJEINABOU SOW	F	01/01/1990
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	5	ALPHA OUMAR SOW	M	01/01/1953
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	6	HOULEYMATOU DIALLO	F	03/05/1988
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	7	MAMADOU SALIOU SOW	M	07/07/1964
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	8	KADIATOU DIALLO	F	01/01/1999
Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau (UPR)	9	MAMADOU SALIOU DIALLO	M	01/01/1976